

LE GRAND FIGEAC

AUTOMNE 2022

www.grand-figeac.fr



EURÊKA - CHAMPOLLION 2022 ! CLÔTURE D'UNE ANNÉE EXCEPTIONNELLE

ENVIRONNEMENT -
DÉVELOPPEMENT DURABLE
La collectivité s'engage

DÉCHETS MÉNAGERS
Les évolutions à venir

CULTURE - PATRIMOINE
Lancement de la saison 2022/2023

PETITE ENFANCE
**La Crèche Intercommunale de
Cardailiac inaugurée**

VOTRE PUBLICITÉ DANS CE JOURNAL

LE GRAND
FIGEAC
06 07 56 28 41

VOTRE PUBLICITÉ DANS CE JOURNAL

LE GRAND
FIGEAC
06 07 56 28 41

VOTRE PUBLICITÉ DANS CE JOURNAL

LE GRAND
FIGEAC
06 07 56 28 41

VOTRE PUBLICITÉ DANS CE JOURNAL

LE GRAND
FIGEAC
06 07 56 28 41

VOTRE PUBLICITÉ DANS CE JOURNAL

LE GRAND
FIGEAC
06 07 56 28 41

VOTRE PUBLICITÉ DANS CE JOURNAL

LE GRAND
FIGEAC
06 07 56 28 41

VOTRE PUBLICITÉ DANS CE JOURNAL

LE GRAND
FIGEAC
06 07 56 28 41

VOTRE PUBLICITÉ DANS CE JOURNAL

LE GRAND
FIGEAC
06 07 56 28 41



en Une : Œuvre artistique vue du ciel "Le Découvreur" réalisation Yann MARCHESI à l'occasion du passage du Tour de France à Lacapelle-Marival, Samedi 23 Juillet 2022.

Une publication éditée par le Grand-Figeac

Directeur de la publication
Vincent Labarthe

Rédaction/Photos
Grand-Figeac et
Mairie de Figeac

Publicité
Pub Vision
Tél. : 06 07 56 28 41

Conception / Maquette
MCV Communication

Impression
Maugein Imprimeurs Corrèze

Dépôt légal : octobre 2022

Ce numéro a été tiré à 22700 ex.
Imprimé sur papier PEFC
(PEFC / 10-31-3162).



Grand-Figeac
Maison des services publics
intercommunaux
35 allées Victor Hugo
46100 Figeac
Tél. : 05 65 11 22 76
secretariat.general@grand-figeac.fr
www.grand-figeac.fr

Rejoignez-nous sur Facebook
@GrandFigeac

Marchés publics consultables sur
www.grand-figeac.fr
(page d'accueil - rubrique
marchés publics)

Les bureaux sont ouverts au
public du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h30
et de 14h00 à 17h30



Vers une écologie voulue plutôt qu'une sobriété imposée

Le contexte économique et environnemental de cette rentrée rend incontournable le sujet de l'urgence économique et écologique. Si je ne minimise pas la situation, tant collective qu'individuelle, engendrée par l'inflation et l'inquiétude climatique, je ne veux pas céder à une peur stérile agitant les crises successives comme infranchissables.

Plus que jamais, je crois en notre action, en notre capacité ensemble et chacun de choisir pour le territoire une voie de développement qui préserve l'avenir de tous.

Le Grand-Figeac s'est engagé bien avant les autres Communautés de Communes d'Occitanie dans un Plan Climat Air Energie territorial dès 2019. 2022 marque le mi-parcours de ce plan qui a déjà produit des résultats significatifs : sur le territoire, nous produisons aujourd'hui plus d'énergies renouvelables que l'objectif fixé, mais pour devenir un territoire à énergie positive d'ici 2050, nous devons aussi réduire nos consommations. Nous accélérons cette année ce changement en amplifiant le programme d'installations photovoltaïques, en rénovant nos bâtiments communautaires et les logements des ménages grâce aux aides du dispositif « Habiter mieux ».

Nous devons également maintenir notre vigilance sur la maîtrise de nos déchets en produisant moins et en les valorisant mieux. Les habitants du Grand-Figeac sont parmi les plus performants du Lot et de l'Aveyron en matière de tri, nous pouvons et devons encore faire mieux. Dans les prochains mois nous devons choisir notre future organisation de collecte des déchets ménagers en tenant compte de ces enjeux.

Après une année très riche en événements marquants pour le territoire, notamment l'accueil du Tour de France et la célébration du bicentenaire du déchiffrement des hiéroglyphes par l'enfant du pays Jean-François Champollion, le rayonnement du Grand-Figeac au-delà des frontières régionales est une chance pour garder notre avance : ici, nous avons choisi de conserver et valoriser un patrimoine naturel et architectural qui a fait notre richesse d'hier et sera, j'en suis certain, un terreau favorable à une écologie concrète du quotidien. Je souhaite mettre à profit notre capacité indéniable d'innovation afin de faire de notre territoire un laboratoire à ciel ouvert du territoire de demain.

Ici, nous pouvons développer une écologie pragmatique, plutôt que subir une sobriété imposée.

Vincent LABARTHE
Président du Grand-Figeac

SOMMAIRE

AUTOMNE 2022

DÉCHETS MÉNAGERS / 4

Évolution de la Taxe d'Enlèvement des Ordures
Ménagères /4
Vers la tarification incitative /5

ENVIRONNEMENT / DÉVELOPPEMENT DURABLE / 6

Le PCAET engage son bilan ! /6
Conseil en énergie /7
Transition énergétique /7
Éclairage public /8
Vous recherchez un lieu pour télétravailler ? /8

PETITE ENFANCE - JEUNESSE / 9

Les ballons rouges à Cardillac /9
Crèche de Figeac /10

CULTURE - PATRIMOINE / 11

Saison de spectacles 2022-2023 /11
Ciné-conférences UNIPOP de ville en ville /12
Les Toons débarquent en Occitanie /12
Pass culture /13
Pays d'Art et d'Histoire /13
Site mémoriel de Gabaudet-Donnadieu /14

URBANISME - AMÉNAGEMENT / 15

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) /15
Demandes d'autorisations d'urbanisme /16
Suivi de la signalisation routière /16

TRIBUNE / 17

Tribune libre /17
Libre expression des élus minoritaires /18

ÉVOLUTION DE LA TAXE D'ENLÈVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES



© SYDED du Lot

Le Grand-Figeac assure la compétence collecte des déchets et délègue le traitement au Syndicat Départemental d'Élimination des Déchets du Lot (SYDED).

Le coût de gestion des déchets est financé par la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM). Comme pratiquement partout en France, il ne cesse d'augmenter.

Stable depuis 2015, le taux de TEOM fixé à 11,79% est, en effet, passé à 13,11 % en 2022.

QU'EST-CE QUE LA TEOM ?

La TEOM (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères) est payée tous les ans par tous les propriétaires (ménages et entreprises) dans le cadre des impôts locaux, en même temps que la taxe foncière.

Si le bien est loué, le propriétaire peut répercuter le montant de la TEOM dans les charges locatives.

Son montant dépend de la valeur locative du logement ou du local pour les professionnels.

$$\text{TEOM} = \frac{\text{Valeur locative brute de la taxe foncière sur les propriétés bâties}}{\text{Taux de la TEOM}}$$

Elle sert à financer la collecte et le traitement des ordures ménagères résiduelles, des déchets recyclables et du verre, le fonctionnement des déchetteries, l'entretien des matériels (camions, conteneurs, colonnes à déchets, colonnes à verre...), la communication...

POURQUOI LA TEOM AUGMENTE EN 2022 ?

- ▶ La forte progression de la TGAP (Taxe Générale sur les Activités Polluantes), décidée au niveau national dans le cadre de la loi de Finance, s'applique à chaque Tonne d'ordures ménagères enfouie à l'Installation de Stockage de déchets non dangereux (ISDND) de Montech (45 €/T en 2022 pour atteindre 65 €/T en 2025).
- ▶ À cela, s'ajoute l'inflation galopante des coûts des énergies, des transports et des matières premières.

QUELLES SOLUTIONS ?

- ▶ **trier mieux, réduire sa production de déchets et composter** sont les moyens non seulement de limiter notre impact sur l'environnement mais aussi de **freiner la hausse de la TEOM**. Sans tri sélectif, tous nos déchets se retrouveraient dans la même poubelle destinée à l'enfouissement et le taux de TEOM serait ainsi plus élevé.

BILAN 2021

Déchets ménagers non valorisables : 8 809 Tonnes collectées
Coût du traitement : **171 € HT** la Tonne

Déchets recyclables : 3 835 Tonnes collectées
Coût du tri : **70 € HT** la Tonne

BILAN 2020 - ÉVOLUTION 2020/2021

Déchets ménagers non valorisables : 8 694 Tonnes collectées
soit évolution 2020/2021 : **+115 Tonnes** collectées (+1,32 %)
Coût du traitement 2020 : **157 € HT** la Tonne

Déchets recyclables : 3 707 Tonnes collectées en 2020
soit évolution 2020/2021 : **+128 Tonnes** collectées (+3,45 %)
Coût du tri 2020 : **73 € HT** la Tonne

- ▶ **instaurer un mode de financement plus équitable prenant en compte la production réelle des déchets d'un habitant ou d'un foyer : la tarification incitative**

Contact : Service Réduction, Valorisation et Collecte des Déchets Ménagers - Tél. : 05 65 34 88 63 - sylvie.lafon@grand-figeac.fr

VERS LA TARIFICATION INCITATIVE

Les lois dites « Grenelle de l'environnement » prévoient la mise en place d'un mécanisme incitatif dans le financement de la gestion des déchets. Cette orientation a été renforcée par la loi de Transition Énergétique de 2015 qui vise à déployer la Tarification Incitative auprès de 25 millions d'habitants en 2025.

Dans un contexte national d'augmentation continue des coûts de collecte et de traitement et partant du constat que la TEOM n'est pas forcément le reflet des pratiques individuelles, le Grand-Figeac a lancé une étude de faisabilité afin d'évaluer la pertinence de la mise en place d'une tarification incitative.

POURQUOI ÉVOLUER VERS UNE TARIFICATION INCITATIVE ?



Cette évolution permettrait de :

- ▶ Être en conformité avec la réglementation (Grenelles 1 et 2 de l'environnement adoptés respectivement les 3 août 2009 et 12 juillet 2010 - Loi de transition énergétique pour la croissance verte du 17 août 2015)
- ▶ Réduire la quantité d'ordures ménagères produites et le coût de leur gestion en consommant plus responsable, en triant mieux ses déchets, en valorisant la matière organique (compostage) et en ayant recours au réemploi.
- ▶ Faire évoluer le mode de financement pour le rendre plus juste, plus transparent pour le citoyen en prenant en compte sa production réelle des déchets comme pour la facture d'eau ou d'électricité.
- ▶ Favoriser la protection de l'environnement par une diminution des quantités de déchets enfouis et incinérés.

QUEL EST SON MODE DE CALCUL ?

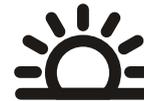


Elle est composée de 2 parts :

- ▶ Une **part fixe** qui permet de financer un ensemble de charges et services notamment la collecte et le tri des déchets recyclables, l'achat et la maintenance des bacs, la collecte et le traitement des déchets déposés en déchetterie, la communication, la prévention pour inciter à la réduction des déchets (compostage, stop pub, sensibilisation des scolaires, ...)
- ▶ Une **part variable** correspondant au service rendu.

Cette part de la facture récapitule le nombre de fois où le bac a été levé ou pesé.

CE QUI POURRAIT CHANGER ?



- ▶ **Aujourd'hui**, l'utilisateur paie une taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) incluse dans sa taxe foncière qui est calculée sur la valeur locative de son logement.
 - ▶ **Demain**, la tarification incitative intégrera une part liée à sa production d'ordures ménagères.
- L'utilisateur sera acteur de sa facture.**

CONCRÈTEMENT : COMMENT CELA FONCTIONNE ?



- ▶ Plusieurs organisations sont possibles, collecte individuelle ou point d'apport collectif.
- ▶ L'utilisateur dispose alors de bacs pucés ou de badges pour accéder aux conteneurs enterrés permettant un suivi personnalisé de sa production de déchets.

L'ensemble des acteurs sera impliqué dans le déroulement de la mise en œuvre de la tarification incitative.

Au terme de l'étude en cours, les élus communautaires devront choisir de retenir ou pas cette solution.

Contact : Service Réduction, Valorisation et Collecte des Déchets Ménagers
Tél. : 05 65 34 88 63 - sylvie.lafon@grand-figeac.fr

JETONS MIEUX : EN TRIANT LES DÉCHETS RECYCLABLES

**EMBALLAGES EN VERRE
UNIQUEMENT**



Bouteilles, pots et bocaux vides,
sans bouchon ni couvercle



INFO TRI
05 65 21 54 30
www.aud-ed-lot.fr
www.consigreastri.fr

TOUS LES EMBALLAGES

Carton



Boîtes et briques

Métal



Cannes, boîtes de conserve,
aérosols, barquettes

+ TOUS LES PAPIERS



Journaux, revues, prospectus, enveloppes, feuilles, etc.
Non souillés



Quelques précisions :
Ne déposez rien qui puisse blesser un agent de tri (éviers, serrures...)
Les autres objets en plastique ne se recyclent pas actuellement
(jouets, ficelles...)
Traitez de laver vos emballages : il faut de bien les vider.
Ajoutez les gros cartons pour éviter l'encombrement du bac vert

Plastiques

Chez nous, ils se recyclent tous !



Pots, boîtes, "BOITES", "BOITES" ET "TUBES", Sachets, films



Barquettes, Assiettes et gobelets, Barquettes, coques d'emballage

+ LES PETITS EMBALLAGES MÉTALLIQUES



Bouchons, couvercles et capsules, Boîtes café, thé, Emballages de portions individuelles, Bougies chauffe-plats, Feuilles d'aluminium froissées, Capsules, Pots de pain

"ET TOUT LE RESTE : dans le bac marron / gris ou (selon le cas) à la déchetterie"


© SYDED du Lot

AUTOMNE 2022 LE GRAND-FIGEAC

5

LE PCAET ENGAGE SON BILAN !

L'évaluation à mi-parcours de la stratégie de développement durable sur le territoire

Adopté en décembre 2019, le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) du Grand-Figeac est l'outil stratégique pour la mise en œuvre de la Transition Énergétique. A mi-parcours, où en sommes-nous ? Quelles évolutions depuis 3 ans ?

Alors que l'ambition principale nous projette vers un Territoire à Energie POSitive (TEPOS) à l'horizon 2050, qui consiste à équilibrer les réductions de consommations d'énergies des principaux secteurs d'activités (habitat, tertiaire, transports, industrie et agriculture) avec les productions d'énergies renouvelables via un mix énergétique, le suivi-évaluation de cette politique transversale est nécessaire pour guider l'action de la Collectivité. Il permet de situer son avancement par rapport aux objectifs fixés et de porter un jugement de valeur sur l'efficacité du programme d'actions.

Objectif : ajuster la démarche !

L'évaluation à mi-parcours se situe entre le suivi et l'évaluation. Elle consiste à :

- ▶ Mesurer le taux d'avancement du programme d'actions.
- ▶ Mesurer le niveau atteint par les actions au regard de leurs objectifs opérationnels.
- ▶ Mesurer les moyens consacrés et s'assurer de leur efficacité.
- ▶ Mesurer l'engagement de la collectivité et des acteurs du territoire.

Des premiers constats émergent de l'évaluation à mi-parcours :

Sur les objectifs :



Consommation d'énergies

- Consommations d'électricité en hausse sur les secteurs du tertiaire et de l'industrie, en baisse sur le résidentiel
- Consommations de pétrole en hausse sur les secteurs du résidentiel et du transport, stables sur les secteurs du tertiaire, de l'industrie et de l'agriculture



Production d'énergies renouvelables

- La production globale constatée du mix énergétique dépasse les prévisions initiales
- Le bois-énergie conforte son importante utilisation
- La filière photovoltaïque est en léger retard sur les objectifs à court terme.



Qualité de l'Air

- Baisse régulière et continue des polluants atmosphériques
- Aucun dépassement des valeurs cibles

Sur la mise en œuvre :



48 actions classées par ordre de priorité

- 6 sont réalisées en totalité
- 24 sont considérées comme partiellement réalisées ou en cours de réalisation (temps long)
- 18 n'ont pas encore débuté



Un système d'indicateurs de suivi

- Complexe à renseigner, inadapté pour la majorité des actions, voire données inexistantes
- Nécessite une relève régulière et centralisée



Gouvernance du Plan

- Instances de suivi peu mobilisées, du fait des contraintes liées à la crise sanitaire
- Peu de liens suivis avec les acteurs mobilisés dans la phase d'élaboration

Ainsi que des ajustements à court terme :



Valoriser & Communiquer

- Valoriser les actions réalisées/en cours pour favoriser l'engagement
- Poursuivre la compilation des données auprès de l'ensemble des acteurs engagés dans la mise en œuvre du PCAET et ajuster le système de suivi



Efficacité du plan d'actions

- Proposer des indicateurs adaptés et accessibles
- Concentrer les actions pour aboutir à leur efficacité et pertinence au regard des évolutions passées depuis l'adoption du PCAET



Mobiliser

- Réamorcer la mobilisation des parties prenantes du PCAET selon les objectifs à atteindre
- Engager les instances de gouvernance du PCAET selon des modalités de suivi et d'évaluation dynamiques et régulières

Le bilan d'évaluation à mi-parcours sera consolidé dans le dernier trimestre de l'année et sera publié largement pour le partager avec tous.

L'ensemble des documents constituant le PCAET du Grand-Figeac est disponible en ligne sur www.grand-figeac.fr/transition_energetique.

Contact : Direction du Développement - Service Transition Énergétique
Hervé Teyssedou - herve.teyssedou@grand-figeac.fr - Tél. : 05 65 11 47 51

CONSEIL EN ÉNERGIE

Un service proposé aux Communes du territoire

Les enjeux de la rénovation et de la maîtrise des consommations énergétiques dans les bâtiments et usages publics sont très importants. Parfois de grande taille, à usages multiples, ces bâtiments sont souvent anciens et nécessitent un diagnostic approfondi avant de programmer leur rénovation. Il s'agit également d'aborder la problématique à une échelle globale sur la Commune.

Avec le soutien financier de l'ADEME (Agence de la transition Énergétique), le Grand-Figeac a ainsi ouvert un poste mutualisé de Conseiller en Énergie Partagé.

Ce dispositif a pour objectif de **mettre à disposition des Communes qui le souhaitent un accompagnement sur 3 ans afin de les aider à maîtriser leurs consommations énergétiques**. Ce service s'inscrit dans le plan d'actions du Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) adopté par le Grand-Figeac en 2019.

La mission commence par une analyse de toutes les consommations, principalement du **patrimoine bâti** (chauffage et électricité), mais également de l'**éclairage public**, des **installations techniques** ou encore de la **flotte de véhicules**. On peut ainsi connaître l'évolution et les tendances de la consommation d'énergie, mais également des dépenses qui y sont liées. De plus, cela permet d'**identifier les lieux les plus énergivores, pour pouvoir agir de manière ciblée et efficace**.



CEP © Agence de la transition énergétique/ADEME

Des économies peuvent dès lors être réalisées par des actions simples, peu coûteuses et faisant appel à la sobriété, comme par exemple l'optimisation et la régulation du chauffage. Le dispositif prévoit également un accompagnement lors de travaux plus conséquents tels que la rénovation énergétique des bâtiments, le renouvellement des installations de chauffage ou d'éclairage.

Actuellement, ce sont **17 Communes** (Marcilhac-sur-Célé, Montet-et-Bouyal, Viazac, Calvignac, Cardaillac, Saint Hilaire, Felzins, Frontenac, Gorses, Laresses, Latronquière, Saint Félix, Bagnac-sur-Célé, Planioles, Camburat, Lacapelle-Marival, Cuzac) qui **ont déjà adhéré au dispositif**, pour un total d'environ 8600 habitants.

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Le Grand-Figeac s'engage dans la transition énergétique et la production d'énergies renouvelables



Intégration paysagère des ombrières de parking sur la Z.A. de l'Aiguille - Orkane

Dans le cadre de son Plan Climat Air Énergie (PCAET), un appel à projets a été lancé par le Grand-Figeac pour équiper les toitures de bâtiments publics d'installations photovoltaïques. Une étude de potentiel, réalisée il y a quelques années, a permis d'établir une première liste de bâtiments publics propices ou pertinents, qui a ensuite été revue au cas par cas avec les Communes.

Les Fermes de Figeac, opérateur lauréat de l'appel à projets, est en charge de l'investisse-

ment, la construction, l'exploitation et la maintenance des futures installations. Les Communes perçoivent en contrepartie une redevance.

Les Communes participantes ayant décidé d'instaurer un principe de mutualisation des recettes, ce **projet collectif** permet l'émergence de plusieurs installations qui n'auraient pas pu voir le jour indépendamment.

Au total, ce sont **32 projets** qui **ont été déposés sur 16 Communes, représentant un potentiel de production de l'ordre d'1 MWh, dont la production annuelle sera équivalente à la consommation électrique d'environ 800 habitants (hors chauffage et eau chaude sanitaire)**. Les premiers projets devraient être réalisés et mis en fonctionnement au second semestre 2022.

Un projet similaire a été lancé en novembre 2021 pour rechercher un opérateur susceptible d'**équiper d'ombrières**

photovoltaïques le parking public de la zone d'activité de l'Aiguille à Figeac, propriété du Grand-Figeac. Ces parkings, qui comptent plus de 700 places de stationnement, pourraient accueillir environ 2MWh (production électrique équivalente à 1600 habitants). **Le permis de construire a été déposé et la construction devrait être lancée courant 2023**. Un projet d'une telle ampleur serait une première sur le territoire.

Afin de permettre aux citoyens de s'impliquer dans des projets locaux et vertueux, **des financements participatifs** seront proposés par les opérateurs en charge de leur réalisation pour chacun de ces projets.

Au total, ces différentes installations produiraient l'équivalent de la consommation électrique annuelle (hors chauffage) d'environ 3 000 habitants et participent à atteindre les objectifs du Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) adopté par le Grand-Figeac en 2019.

ÉCLAIRAGE PUBLIC

Des économies réalisées grâce au LED

Engagé dans un Programme Territorial à Energie Positive pour la croissance verte avec l'ADEME, le Grand-Figeac a inscrit dans son PCAET un grand programme de rénovation du parc d'éclairage public sur les 92 Communes.



En 2017, un diagnostic a été réalisé afin de connaître l'état et le nombre de points lumineux présents sur la Communauté de Communes du Grand-Figeac. **Le nombre total s'élève à 9 650 luminaires et 443 armoires de commande.**

Grâce à des subventions obtenues dans le cadre du TEPCV (Territoire Énergie Positive à Croissance Verte) et de l'État, le Grand-Figeac a décidé d'aider toutes les Communes afin de **mettre aux normes tous les coffrets de commande et de changer tous les luminaires polluants et énergivores.** Le programme s'élève ainsi à 2 400 000€ ht de coût total, subventionné à hauteur de 650 895€ (hors étude).

À ce jour, **3 806 points ont été changés ou renouvelés**, sur les 4 500 qui avaient été identifiés.

Certaines Communes ont décidé de changer la totalité de leurs luminaires afin de pouvoir profiter de l'avantage de la technologie LED. **Entre 500 et 1 000 luminaires devraient être changés au cours de l'hiver 2022-2023.**

Tous les luminaires ou les kits de rénovation qui ont été changés respectent et vont au-delà des normes existantes afin de protéger la faune nocturne et d'obtenir le maximum d'économies en termes de consommation électrique. En effet, les luminaires installés passent à mi-puissance pendant plusieurs heures au cours de la nuit.

Aujourd'hui sur le Grand-Figeac, un peu plus de 20 Communes pratiquent l'extinction nocturne et d'autres sont sur la réflexion pour une mise en œuvre cet hiver. La hausse actuelle des coûts énergétiques et celles annoncées pour 2023 poussent dans le sens de diminuer le temps d'éclairage pendant la nuit.

À terme, le Grand-Figeac vise l'obtention du Label "Territoire étoilé" sur l'ensemble de la Communauté de Communes.

Contact : Direction des Services Techniques
secretariat.techniques@grand-figeac.fr
 Tél. : 05 65 34 78 67

VOUS RECHERCHEZ UN LIEU POUR TÉLÉTRAVAILLER ?

Passez la porte de Calfatech !



La Pépinière d'entreprises Calfatech s'adapte aux nouvelles formes de travail en proposant une solution de location temporaire de ses bureaux.

Implantée au cœur du Parc d'activités Quercypôle, sur la Commune de Cambes, la Pépinière d'entreprises Calfatech dispose de nombreux espaces à destination des entreprises en création et des porteurs de projets.

Les télétravailleurs, qu'ils soient salariés ou indépendants, peuvent également profiter d'un cadre à la fois professionnel et convivial, et de l'ensemble des services liés (connexion internet, salle de réunion, cafétéria, etc.).



Le tarif par personne est de 15 € la ½ journée et 20 € la journée pour un bureau individuel, qui peut être mis à disposition pour une ou plusieurs personnes.

Que vous soyez travailleur nomade, télétravailleur ou encore porteur de projet, pour tous renseignements n'hésitez pas à contacter le Service Economie du Grand-Figeac au 05 65 100 200 - calfatech@grand-figeac.fr

LES BALLONS ROUGES À CARDAILLAC

Une crèche haute performance !



Coupure du ruban par Vincent LABARTHE, Président du Grand-Figeac, Vice-Président de la Région Occitanie



Sophie PICARD, Maire de Cardaillac lors de son allocution d'ouverture

Après plusieurs années d'attente, dans des locaux qui n'étaient plus adaptés, l'association gestionnaire Les Ballons Rouges a pris possession de la toute nouvelle crèche intercommunale de Cardaillac.

Afin de proposer un site adapté aux conditions d'accueil des enfants, le Grand-Figeac a **porté le projet de construction d'un nouveau bâtiment, fonctionnel et adapté**. Une mission de maîtrise d'œuvre architecturale a été confiée à l'équipe représentée par Émilie Wattier, mandataire architecte de l'atelier d'architecture ARKIDHEA, pour la conception.



crèche de Cardaillac

Le nouveau bâtiment permet d'offrir 18 places à l'ouverture, contre 15 avant, et 20 à terme. Les élus communautaires ont choisi de construire un bâtiment avec des exigences environnementales élevées (label Très Haute Performance Energétique).

Au terme d'un chantier lancé le 9 novembre 2021, c'est un nouveau cadre qui est proposé aux enfants, parents et personnels de la crèche.

Situé à proximité de l'école, il constitue un élément fondamental de la politique communautaire en faveur de la petite enfance, en offrant un service global pour les familles.

C'est donc avec une très grande joie que l'association Les Ballons Rouges, le Président de la Communauté de Commune et la Maire de Cardaillac ont coupé le ruban d'inauguration et ont pu faire visiter le site aux partenaires, financeurs, mais également parents et voisins du projet le 30 septembre 2022.

Le montant total des travaux d'investissement pour le Grand-Figeac est de 942 000 € HT. La Commune de Cardaillac a pris en charge l'aménagement de l'accès à la parcelle (travaux de voirie, réseaux, raccordements) pour un montant de 94 489 € HT. Pour ce projet, le Grand-Figeac a reçu des aides de l'Etat (206 024 €), de la CAF du Lot (183 948 €), de l'Europe (Leader 174 922,54 €), du Département du Lot (104 700 €), et de la Région Occitanie (22 500 €).

Les entreprises engagées sur ce chantier : STAP (46 Montet-et-Bouyal), ENGELIBERT (46 Labastide Murat), CHARLES CHARPENTE (12 Bouillac), EUROTIP (82 Pompignan), BOURDONCLE (12 Firmi), POINT VERRE (46 Figeac), DELNAUD (46 Rocamadour), BLP/SAPP (46 Figeac), JOFRE (82 Lauzerte), MOLENAT ENE (12 Conques), LJS (46 Gramat), FMHQ (46 Capdenac).

Contact :
Direction de la Petite Enfance, Jeunesse, Social
secretariat.general@grand-figeac.fr
Tél. : 05 65 11 22 76

Association Ballons Rouges
lesballons.rouges.bureau@lilo.org
Tél. : 05 65 40 33 68

CRÈCHE DE FIGEAC

Reprise des activités pour le plaisir des plus petits !



Séance d'éveil musical avec Dorian Robineau : un moment de partage très apprécié par les enfants.

Depuis plus de deux ans, la crèche halte-garderie intercommunale de Figeac avait suspendu ses activités et ses sorties pédagogiques suite à la pandémie de Covid-19. On respire, on revit depuis ce début d'année 2022 ! Cette rentrée a permis à toute l'équipe de la structure figeacoise de relancer ces moments indispensables dont les tout-petits sont friands.

Nouveauté, depuis janvier 2022, Dorian Robineau, artiste et comédien, intervient un jeudi sur deux au sein de la crèche pour des **séances d'éveil musical**. À destination des plus jeunes enfants de la crèche et de la halte-garderie, elles sont organisées en alternance sur deux secteurs pour une durée de 30 mn.

Pour proposer cette activité, Carole Gimenez, responsable de la structure, a fait appel à Dorian Robineau pour son approche des plus jeunes, sa facilité à créer une atmosphère de confiance et à instaurer une relation immédiate. Un moment de pur bonheur et de détente pour les enfants très réceptifs à cette formule d'éveil qui permet de créer un lien privilégié et une vraie interaction avec le comédien.

Ces séances d'éveil musical ont rencontré le succès escompté, l'équipe planche en cette rentrée pour leur renouvellement l'année à venir.

Le baby-tennis toujours au programme !

Autre activité toute aussi appréciée et organisée depuis plusieurs années : le baby-tennis permet **l'éveil des enfants à la pratique sportive**. Les séances sont programmées de mai à juillet pour le groupe des plus grands (12 enfants).



Parcours moteurs, jeux de ballons, jeux d'adresse et de lancers sont au programme de cette sortie ludique qui permet de travailler la motricité.

Dans le cadre du partenariat entre le Tennis Club de Figeac et la crèche, les enfants sont accueillis sur les terrains des Pratges par Maxime Malbert, moniteur de tennis et Alain Landes, joueur et président du club, pour des parcours de motricité, des séances de jeux adaptés à leur âge ainsi qu'à leur niveau de compréhension.

Contact :
Carole Gimenez, responsable de la crèche halte-garderie de Figeac
creche-haltegarderie@grand-figeac.fr - Tél. : 05 65 34 24 26
www.grand-figeac.fr/structures_petite_enfance.html

SAISON DE SPECTACLES 2022-2023

Des rendez-vous pour tous, à partager en famille ou entre amis

Des moments insolites, ébouriffants, amusants, émouvants ou exaltants rythmeront la nouvelle saison de spectacles de l'Astrolabe Grand-Figeac !



De magnifiques instants pour **les enfants**, avec le ciné-concert *Escales*, l'arrivée d'un nouveau directeur effrayant dans *Mon prof est un Troll*, l'insolence du petit calamar de *Daniel dans la nuit*, la poésie de *Frontières*, une immersion au cœur de l'art avec *Baz'art*, une tendre amitié qui se noue dans *Du Balai !*, l'éveil d'un petit personnage à tête de cube dans *Boom*.

De la **musique** aussi avec les rythmes afro-cubains de *Roberto Fonseca*, le funk de *Deluxe*, le rock électrique de la *Born Bad Party*, le talent incontestable de l'*Orchestre National du Capitole de Toulouse*, mais aussi l'ambiance folk de *Piers Faccini* et *Oriane Lacaille*.

Une note d'humour avec *Waly Dia*, ou Véronique Tuaille et son solo clownesque *Quarantaines*.

Du **théâtre** percutant et contemporain avec *Ces filles-là*, *Hiboux*, *L'alcool et la nostalgie*, *Les femmes de Barbe Bleue*, *La dispute*, *Radium Mania*, *Incandescences*.

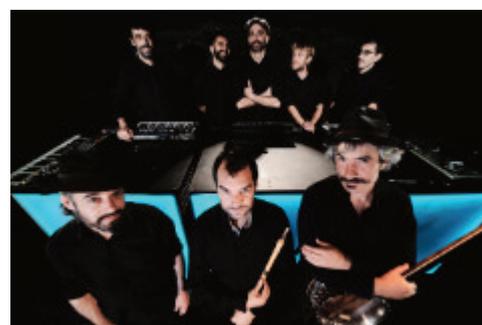
De la **danse** avec *Wonderland*, une immersion dans le monde d'Alice.

Mais aussi, nos **incontournables rendez-vous** que sont *Graines de Moutards*, la Grande Marmite, le 46^e Rugissant et bien sûr, *Le Magnific Picnic* avec cette année David Walters pour un voyage aux Caraïbes.

Contact : astrolabe@grand-figeac.fr - Tél. : 05 65 34 24 78 - www.astrolabe-grand-figeac.fr



© D.Catcel



KKC CPC © Frédéric Caray



La Dispute © Fred Saurel



Du balai © Virginie Meigné



ONCT © Håkan Röjler



Mon Prof est un Troll © Katty Castellat



Waly Dia © Christophe Silva



Roberto Fonseca © Carles Rog



Piers Faccini © Julien Mignot

CINÉ-CONFÉRENCES UNIPOP DE VILLE EN VILLE

Retransmission sur grand écran dans les cinémas du Grand-Figeac



Les services culturels du Grand-Figeac s'associent au Cinéma Jean Eustache de Pessac et à VEO cinéma pour vous proposer une sélection de ciné-conférences retransmises sur grand écran, en direct ou en différé, dans les salles de Figeac et Capdenac-Gare.

Chaque conférence est associée à la diffusion d'un film ou d'un documentaire. Les intervenants sont des gens de cinéma, des historiens, des journalistes, des écrivains, des universitaires. Ils partagent leurs connaissances et leurs réflexions dans un esprit de transmission des savoirs exigeant et réjouissant.

Pour cette **nouvelle saison**, nous parlerons entre autres *Histoire* avec Mathieu Vadepied, réalisateur du film « Tirailleurs », *Musique* avec Philippe Manœuvre autour du film « The Doors » de Oliver Stone, *Peinture* avec Pierre Curie, spécialiste de la peinture italienne, qui lèvera le voile sur l'ombre du Caravage, *Cinéma* avec Stéphane Goudet, maître de conférence, qui nous donnera une leçon de cinéma à la suite de la projection du film de Fritz Lang « Le secret derrière la porte ».

Programme complet sur www.astrolabe-grand-figeac.fr

Contact : les cinémas du Grand-Figeac

Tél. : 05 65 34 24 78 – www.astrolabe-grand-figeac.fr

LES TOONS DÉBARQUENT EN OCCITANIE

Festival de cinéma d'animation du 21 octobre au 6 novembre

Programmation jeune public et atelier pour les vacances d'automne dans les cinémas du Grand-Figeac.



Programmation :

Superasticot de Sarah Scrimgeour, Jac Hamman (à partir de 3 ans)
Superasticot est un héros au grand cœur, il passe ses journées à sauver les animaux du jardin. Quand le maléfique Saurien Magicien le capture, qui pourra lui venir en aide ?

Le pharaon, le sauvage et la princesse de Michel Ocelot (à partir de 6 ans)
3 contes, 3 époques, 3 univers : une épopée de l'Égypte antique, une légende médiévale de l'Auvergne, une fantaisie du XVIII^e siècle dans des costumes ottomans et des palais turcs, pour être emporté par des rêves contrastés.

Yuku et la fleur de l'Himalaya de Arnaud Demuyne & Rémi Durin (à partir de 3 ans)
En haut des plus hautes montagnes de la terre vit une plante qui se nourrit de la plus parfaite lumière du soleil. Elle s'appelle... la fleur de l'Himalaya. Yuku quitte sa famille pour partir à la recherche de cette fleur à la lumière éternelle.

Le Petit Nicolas - Qu'est-ce qu'on attend pour être heureux ?

d'Amandine Fredon & Benjamin Massoubre
Penchés sur une large feuille blanche quelque part entre Montmartre et Saint-Germain-des-Prés, Jean-Jacques Sempé et René Goscinny donnent vie à un petit garçon rieur et malicieux, le Petit Nicolas.

Retrouvez les dates et horaires dans votre programme cinéma

Atelier :

Lundi 24 octobre à 16h - Salle Charles Boyer à Figeac «Des ciné... La nature»
animé par Valentine Martin de l'association La Bobine. Les enfants de 4 à 6 ans réalisent une séquence de film d'animation en lien avec le film qu'ils viennent de voir. (Jauge limitée sur inscription au 05 65 34 24 78).

Contact : Les cinémas du Grand-Figeac

Tél. : 05 65 34 24 78

www.astrolabe-grand-figeac.fr

ENVIE DE CINÉMA ?



pass
Culture

Si tu es bénéficiaire
du Pass Culture,
réserve tes places
pour les séances salles
Charles Boyer à Figeac
et Atmosphère à
Capdenac-Gare



Télécharge
l'application

PASS CULTURE

Envie de cinéma ?

Tu as entre 15 et 18 ans, en téléchargeant l'application Pass Culture, tu disposes d'un crédit de 20 € à 15 ans, 30 € à 16 et 17 ans, 300 € à 18 ans à utiliser dans l'année.

Alors n'hésite plus, réserve tes places pour les cinémas de Figeac et Capdenac-Gare directement sur l'application. Le tarif est de 5€ et pour une même séance, tu peux prendre 2 places et inviter la personne de ton choix.

Contact : les cinémas du Grand-Figeac
Tél. : 05 65 34 24 78 – www.astrolabe-grand-figeac.fr

PAYS D'ART ET D'HISTOIRE

À la découverte du patrimoine de nos villages

Rendez-vous emblématiques du Pays d'Art et d'Histoire, les visites de village sont des moments de découvertes et de partage, placés sous le signe de la convivialité.

Depuis 2018, 19 villages ont accueilli cette proposition largement suivie par les habitants et autres curieux des richesses de notre territoire (environ 1300 personnes au total).

L'objectif à terme est de visiter chacune des 92 Communes qui composent le Grand-Figeac avec un **double enjeu de connaissance et de transmission du patrimoine**.



© Jérôme Morel

Bédrier

D'octobre 2022 à juin 2023, neuf nouvelles visites seront proposées dans les différents secteurs de la Communauté de Communes : **Leyme, Bédrier, Saint-Simon, Frontenac, Camboulit, Sabadel-Latronquière, Livernon et Anglars.**

Construites en lien étroit avec les Communes et les associations patrimoniales, elles s'adressent aux habitants du territoire, curieux d'en apprendre plus sur leur cadre de vie et le patrimoine qui les entoure.

Contact : Ludivine Garrigue / Pays d'Art et d'Histoire Grand-Figeac Vallées du Lot et du Célé
Tél. : 05 65 50 05 40 - patrimoine@grand-figeac.fr



Livernon

© Service Patrimoine

Animées par un guide-conférencier du Pays d'Art et d'Histoire, ces visites explorent l'histoire de la Commune et de ses habitants au fil d'un parcours dans les rues, au contact direct du patrimoine matériel.

Programmées le samedi après-midi à 14h30, elles sont gratuites et accessibles à tous sans limite de jauge et durent environ 2h.

SITE MÉMORIEL DE GABAUDET-DONNADIEU

Point d'étape sur le projet



Gabaudet visite guidée © Ludivine Garrigue – PAH

Visite guidée les 2 et 3 juillet 2022

Depuis 2018, le site de l'ancienne ferme de Gabaudet fait l'objet de recherches et d'études historiques menées par la Communauté de Communes du Grand-Figeac, ses partenaires et le Comité scientifique du projet, en vue de la création d'un site mémoriel dédié à l'histoire de ce lieu marquant de la Seconde Guerre mondiale dans l'Est du Quercy.

Près de 25 000 documents – pièces d'archives, notes, coupures de presse, photographies – ont pu être réunis par le service patrimoine. À cela s'ajoutent les nombreux témoignages oraux et écrits ainsi que les documents collectés auprès des habitants durant la campagne organisée sur le territoire depuis le printemps 2021.

Une masse conséquente qui doit faire l'objet d'un travail d'analyse pour aboutir à une meilleure connaissance de la période de la Seconde Guerre mondiale dans notre territoire.

À l'échelle du site de Gabaudet-Donnadiieu, ce travail d'investigation complété par une observation sur le terrain a permis une meilleure compréhension des vestiges et du contexte de la ferme sur une période allant de la seconde moitié du XVIII^e siècle à nos jours.

Une première restitution de ces avancées a été partagée lors de visites guidées du site de Gabaudet organisées par le Pays d'Art et d'Histoire du Grand-Figeac, vallées du Lot et du Célé, **les 2 et 3 juillet derniers.**

Entre les vestiges, les conférenciers ont fait (re-)découvrir à un public venu nombreux (200 personnes de tout le territoire et au-delà) l'histoire de l'ancienne ferme et son rôle dans la Résistance lotoise au cours de la Seconde Guerre mondiale.

Plusieurs familles ou proches de personnes liées à l'histoire de Gabaudet avaient fait le déplacement pour rendre hommage et « voir les lieux afin de mettre des images sur les récits transmis par leurs parents ».

Cette première ouverture a rencontré un vif succès et montre le grand intérêt du public pour cette page de notre histoire et sa nécessaire transmission auprès du plus grand nombre.

Un objectif au cœur du projet mené par le Grand-Figeac et ses partenaires pour le futur site mémoriel de Gabaudet-Donnadiieu, qui s'inscrit dans un parcours historique et mémoriel territorial.

Contact : Ludivine Garrigue / Pays d'Art et d'Histoire Grand-Figeac Vallées du Lot et du Célé

Tél. : 05 65 50 05 40 - patrimoine@grand-figeac.fr

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUi)

Démarrage de la troisième phase



Après avoir établi le portrait du Grand-Figeac (diagnostic) puis défini le projet d'aménagement intercommunal (PADD : Projet d'Aménagement et de Développement Durables), les élus du Grand-Figeac et de l'ensemble des 92 Communes travaillent sur une phase plus concrète : la phase réglementaire du PLUi. Ce travail est mené avec l'aide du bureau d'études Cittanova.

Depuis le début de l'année, la traduction réglementaire du projet d'aménagement intercommunal a mobilisé les 92 Communes avec **près de 60 ateliers mis en place**. Deux sessions où des groupes de trois à quatre Communes ont pu partager leurs expériences et résultats sur la définition de la zone agricole et naturelle, la zone urbaine, au sens du Code de l'Urbanisme, mais aussi sur la notion de forme urbaine : qu'est-ce qu'un village ? un hameau ? un bourg ? les lieux-dits ? l'habitat diffus... ?

Ce travail commun s'est fait au regard des dernières évolutions législatives qui ont fait évoluer la définition et mise en application d'une zone agricole : A et naturelle : N ou encore préciser la définition de la zone dite urbaine : U.

Aujourd'hui, la **zone Agricole a pour vocation de préserver les pratiques agricoles diversifiées et permettre l'installation et le développement des exploitations agricoles. La zone Naturelle a vocation de protéger les espaces et couloirs de biodiversité.** La réhabilitation et

l'extension des bâtiments existants y sont néanmoins possibles (sous certaines conditions). **La zone Urbaine a pour vocation la création de nouveaux bâtiments ou logements**, pour des projets sous différentes formes comme une nouvelle construction dans la zone ou la réhabilitation (un bâtiment vacant par exemple).

C'est un **énorme travail de recensement d'informations**, de projets et d'enjeux communaux qui ont été portés à la connaissance du bureau d'études par les élus du territoire.

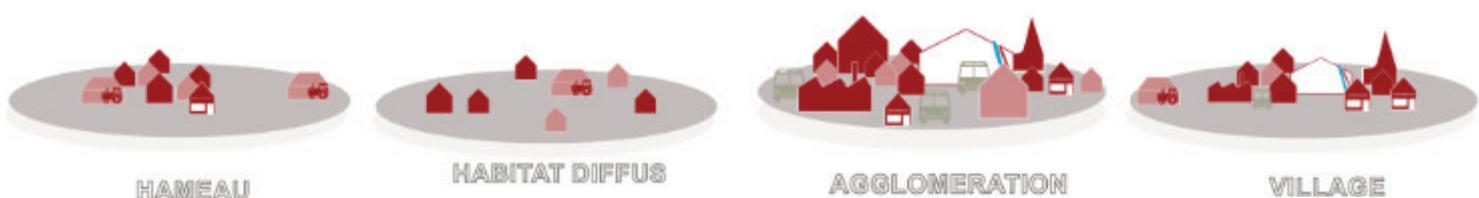
L'ensemble de ces travaux s'est poursuivi pendant l'été et aboutira à une restitution en octobre 2022. **Le plan de zonage et le règlement écrit sont en cours de réalisation et encadreront, dès la mise en application du PLUi fin 2023**, les constructions possibles sur les 92 Communes concernées. **Le PLUi va ainsi remplacer les documents d'urbanisme actuels** : Carte Communale ou PLU pour les Communes qui en disposent, et se substituera au Règlement National

d'Urbanisme pour les autres. L'instruction des Permis de Construire va pouvoir se faire de manière plus cohérente et plus adaptée pour l'ensemble du territoire.

Les étapes suivantes entraîneront les élus sur les secteurs de projet en dehors des zones urbaines, agricoles et forestières. Des visites de site et de nombreux ateliers sont prévus pour cette phase majeure du PLUi.

Pour rappel, vous avez l'occasion de vous exprimer et de vous informer sur le PLUi en cours d'élaboration à travers différents moyens mis en place par le Grand-Figeac :

- ▶ des registres d'observations au sein de chaque Mairie et au siège du Grand-Figeac
- ▶ en adressant un courrier ou courriel à M. le Président du Grand-Figeac
- ▶ en consultant les bulletins intercommunaux et le site internet du Grand-Figeac



Contact : Service Planification - Tél. : 05 65 11 47 61 – amenagement.urbanisme@grand-figeac.fr

Permis de construire
Déclaration préalable
Certificat d'urbanisme
Permis d'aménager
Permis de démolir

DÉPOSEZ VOS DEMANDES D'AUTORISATION D'URBANISME EN LIGNE !
www.e-permis.fr

7 JOURS SUR 7 / 24 H SUR 24

#SIMPLE
Je dépose ma demande en quelques clics

#RAPIDE
Plus besoin de vous déplacer

#ÉCOLOGIQUE
Plus besoin d'imprimer vos formulaires

#ACCESSIBLE
Je dépose mon dossier 24h/24 et 7 jours/7

#PRATIQUE
Je crée mon compte rapidement pour toutes mes demandes

#SÉCURISÉ
Mon compte est personnel et confidentiel

Déposez vos demandes sur la plateforme **SECURISÉ** **PROTÉGÉ** **CONFIDENTIEL**
Pour toutes informations : Service Urbanisme Habitat Aménagement du Grand-Figeac
Maison du Grand-Figeac, S. - Tél. : 05 65 11 47 60

DEMANDES D'AUTORISATIONS D'URBANISME

Déposez-les en ligne sur www.e-permis.fr

Pour réaliser vos démarches d'urbanisme, le Grand-Figeac met à votre disposition un **service en ligne, sécurisé, gratuit et facilement accessible**. Vous pourrez y déposer vos demandes de permis de construire, permis d'aménager, déclaration préalable et certificats d'urbanisme. Pour cela, il vous suffit d'aller sur le site www.e-permis.fr et de vous laisser guider !

Ensuite, tous les échanges avec l'administration se font par voie électronique : accusé de réception, notification de délai, demande de pièces, transmission des pièces complémentaires, délivrance de la décision...

Le dépôt en version "papier" reste bien sûr possible.

*D'autres informations sur le site www.grand-figeac.fr (onglet Urbanisme Habitat Aménagement - rubrique Service Urbanisme)
Tél. : 05 65 11 47 60 - urbanisme@grand-figeac.fr*

SUIVI DE LA SIGNALISATION ROUTIÈRE

Éric Roche, au recensement



Éric Roche est agent du Grand-Figeac au service Voirie, depuis 2014 et auparavant pour la Communauté de Communes Causse-Ségala-Limargue. Depuis février 2022, il effectue le **relevé de l'ensemble de la signalisation de police verticale, en vérifie l'état et la conformité**.

L'ensemble des données recueillies est enregistré dans le Système d'Information Géographique du Grand-Figeac. En effet, les panneaux routiers en fonction de leur classe rétro-réfléchissante ont une durée de vie limitée.

Ce relevé se fait en direct sur le terrain en utilisant une tablette numérique afin de renseigner tous les paramètres souhaités (type panneau, classe du film, hauteur, dimension, état, position GPS...).

Après avoir conduit des engins, au sein du service de Collecte des Déchets Ménagers, il pianote maintenant sa tablette 4G ! Sa connaissance du métier et sa collaboration avec Rémi Lagoin, géomaticien du Grand-Figeac, lui permettent d'aborder cette mission avec sérénité. L'ensemble de ce travail améliorera la connaissance qualitative et quantitative de la signalisation verticale du territoire, cela permettra par la suite de définir un plan de rénovation.

Il va donc parcourir les 2 300 km de voirie gérés par le Grand-Figeac. Pour l'instant, les relevés ont été réalisés sur 61 Communes. 3 132 panneaux pour 2 558 implantations ont été comptabilisés.

*Contact : Direction des Services Techniques
secretariat.techniques@grand-figeac.fr - Tél. : 05.65.34.78.67*

TRIBUNE LIBRE

Vroom vroom

Nous faisons face depuis de nombreuses années au réchauffement climatique et aujourd'hui personne ne conteste cette situation. Notre Communauté de Communes consciente elle aussi des enjeux s'est inscrite, notamment, dans un Plan Climat Air Energie avec des objectifs ambitieux.

Par ailleurs la situation géopolitique actuelle nous conduit, si vous me permettez l'expression, "à faire feu de tout bois" pour adopter une sobriété énergétique.

Malgré ces éléments, notre Communauté a pris la décision d'encourager, de subventionner, d'accompagner la pratique du sport mécanique thermique en considérant cette pratique d'intérêt communautaire.

Un des arguments entendu pour défendre cette décision : « certains prennent l'avion pour aller aux 4 coins du monde, nous on peut bien faire du moto-cross » argument ou excuse pour rien faire ?

Il ne nous appartient pas d'autoriser ou d'interdire les sports mécaniques thermiques, mais notre engagement et notre bon sens devraient nous conduire à accompagner la Commune de Lacapelle-Marival dans la transformation de cet équipement, dédié au moto-cross, vers des activités plus vertueuses et réellement d'intérêt communautaire.

Didier BOUISSOU
Lentillac Saint-Blaise

Plus de respect pour l'environnement et la population

Les canicules, les feux, l'envolée des prix de l'énergie nous montrent plus que jamais que nous sommes toutes et tous directement concernés par le changement climatique et les choix politiques faits en nos noms.

Le niveau local est une bonne échelle pour agir. Ne laisser personne sur le côté de la route passe par la défense de nos services publics, la non augmentation des tarifs des cantines et des taxes locales, la priorisation des investissements dans la rénovation énergétique des bâtiments publics, le développement des mobilités douces ou encore le conditionnement des aides aux entreprises à des engagements environnementaux et sociaux.

« L'abondance » c'est aussi l'espace et la qualité de vie. Nous devons prioriser l'adaptation de notre territoire aux enjeux du 21ème siècle en végétalisant nos communes, refusant l'artificialisation d'espaces naturels, diminuant l'éclairage public, favorisant la diversification de l'activité économique et une agriculture de proximité, accompagnant nos associations.

Nous demandons un débat local sur la gestion de l'eau, avant le transfert de compétences aux communautés de communes prévu pour 2026.

Pascal JANOT
Figeac

Double peine

L'envolée des prix de l'énergie ne touche pas tout le monde de la même manière.

Le Vice-président des Finances du Grand-Figeac a expliqué que, face à la hausse des prix, il n'avait pas d'autre solution que d'augmenter les taux d'imposition. Les ménages vont donc payer l'augmentation de leurs propres factures d'énergie et celles de la collectivité. Résultat pour 2022 : + 24,26% pour la taxe foncière, + 11,2% pour la taxe sur les ordures ménagères, + 80% pour la GEMAPI.

Si la communauté de communes peut continuer à se targuer de son action sur le territoire, les habitantes et les habitants n'ont pas les mêmes marges de manœuvre.

En plus, les bases de calcul des impôts ont été augmentées de 3,4% au niveau national (par un gouvernement qui dit vouloir diminuer la pression fiscale).

Résultat : nous venons de recevoir nos impôts locaux avec une hausse qui représente environ 9% et des inégalités qui s'accroissent aussi en fonction des zones d'habitation.

A titre d'exemples :

Commune	Superficie de la maison	Impôts locaux 2022	Coût mensuel	Accès à l'Astrolabe (équipement structurant)	
Bédrier	200 m ²	1329 €	161 €	6,3 km	9 mn
Lissac	150 m ²	2196 €	183 €	2,2 km	4 mn
Figeac	110 m ²	2519 €	210 €	1,9 km	4 mn

Patricia GONTIER
Figeac

Tour de France 2022 : merci au Grand-Figeac

Lacapelle-Marival et le Grand-Figeac ont accueilli l'étape du contre la montre du Tour de France 2022 entre Lacapelle-Marival et Rocamadour, le samedi 23 juillet.

Plus de 4 millions de téléspectateurs ont suivi cette étape et plus de 10 000 visiteurs ont été présents à Lacapelle-Marival.

Cette journée a été précédée de plusieurs mois de préparation et a demandé un travail considérable pour que la fête soit réussie.

Et la fête fut belle. Une grande réussite qui a satisfait Christian Prudhomme et ses équipes, a ravi le public venu assister à cette épreuve mondiale, a rendu fiers les habitants de notre territoire et a motivé tous les bénévoles investis dans ce projet.

Pour ma commune, l'organisation de cet accueil aurait été impossible sans l'aide financière et surtout technique du Grand-Figeac.

Je veux ici remercier publiquement tous les agents du Grand-Figeac pour leur implication, leur engagement et leur aide précieuse dans ce projet ambitieux.

Cette réussite sportive est le résultat de notre force collective à porter ensemble, communes et communauté, des événements de grande ampleur.

Ensemble, nous l'avons fait et nous pourrions le refaire !

Pascal LEWICKI
Lacapelle-Marival

LIBRE EXPRESSION DES ÉLUS MINORITAIRES

Un modèle de transparence écologique

Transparent en effet, telle est la façon dont on pourrait caractériser le projet de territoire poursuivi par le Grand-Figeac en matière notamment environnementale.

Il ne suffit pas d'organiser des conférences ou d'utiliser à tout-va des sigles comme PCAET ou TEPOS (en connaissez-vous d'ailleurs la signification ?!) pour devenir exemplaire dans ce domaine. Il serait temps de passer à l'action avec une feuille de route clairement définie. Oui mais voilà, rien de concret ne se passe.

Nous en sommes encore à évoquer la visite d'une unité de méthanisation alors que d'autres collectivités en sont déjà dans le cadre de la valorisation de leurs déchets à la phase de production d'électricité, de chaleur, de carburant et d'hydrogène grâce à des bioréacteurs.

Pourtant l'évolution des conditions climatiques et en particulier l'été que nous venons de traverser devraient nous encourager fortement à accélérer nos efforts. La Région Occitanie soutient la filière hydrogène vert et les innovations qui l'accompagnent. C'est là, notre vision ambitieuse, de ce que devrait être la politique environnementale de notre territoire.

Philippe BROUQUI, Christine DELESTRE et Philippe LANDREIN
Figeac

LES PERMANENCES SUR RENDEZ-VOUS

Vous avez un projet de rénovation et vous souhaitez savoir s'il est éligible à des aides financières ?
Vous voulez connaître les aides financières auxquelles vous pouvez prétendre et leur montant ?
Vous avez besoin d'aide pour le montage des dossiers de demandes de subventions ?

VOUS POUVEZ BÉNÉFICIER D'INFORMATIONS ET CONSEILS GRATUITS

Les équipes de SOLIHA vous reçoivent SUR RENDEZ-VOUS dans l'un des 7 bureaux de permanence répartis sur le territoire.

Pour prendre RDV, appelez le 05 32 09 54 80 ou par mail habiterlegrandfigeac@solha.fr

HABITER le GRAND-FIGEAC

CAPDENAC-GARE
Local associatif
2 rue Victor Hugo
Les 1^{er} et 3^e mardis du mois, de 9h30 à 12h30

LATRONQUIÈRE
France Services intercommunale
rue du Foirail
Les 2^e et 4^e mardis du mois, de 9h30 à 12h30

FIGEAC
Maison de la Formation
6 avenue Bernard Fontanges
Tous les jeudis, de 9h30 à 12h30

BAGNAC-SUR-CÉLÉ
Mairie
27 avenue Joseph Canteloube
Le 1^{er} jeudi du mois, de 9h30 à 12h30

CAJARC
Maison des services
Place du Foirail
Le 2^e mercredi du mois, de 9h30 à 12h30

LACAPPELLE-MARIVAL
Bureaux du Grand-Figeac
ZA Despreyroux
Les 2^e et 4^e jeudis du mois, de 9h30 à 12h30

AYNAC
Mairie
Les 3^e mardis du mois, de 9h30 à 12h30

VOTRE PUBLICITÉ DANS CE JOURNAL

LE GRAND
FIGEAC

06 07 56 28 41

VOTRE PUBLICITÉ DANS CE JOURNAL

LE GRAND
FIGEAC

06 07 56 28 41

VOTRE PUBLICITÉ DANS CE JOURNAL

LE GRAND
FIGEAC

06 07 56 28 41

VOTRE PUBLICITÉ DANS CE JOURNAL

LE GRAND
FIGEAC

06 07 56 28 41

VOTRE PUBLICITÉ DANS CE JOURNAL

LE GRAND
FIGEAC

06 07 56 28 41

VOTRE PUBLICITÉ DANS CE JOURNAL

LE GRAND
FIGEAC

06 07 56 28 41

VOTRE PUBLICITÉ DANS CE JOURNAL

LE GRAND
FIGEAC

06 07 56 28 41

VOTRE PUBLICITÉ DANS CE JOURNAL

LE GRAND
FIGEAC

06 07 56 28 41



PAYS D'ART ET D'HIS- TOIRE

GRAND-FIGEAC VALLÉES DU LOT ET DU CÉLÉ

Laissez-vous conter les communes du Grand-Figeac

D'OCTOBRE À JUIN, PARTEZ À LA DÉCOUVERTE DU PATRIMOINE
AVEC LES VISITES DU PAYS D'ART ET D'HISTOIRE

Programme complet : Office de Tourisme • www.tourisme-figeac.com